

départ à la retraite pour une femme ayant eu 3 enfants

Par flore95, le 21/07/2010 à 11:32

j'ai 57 ans, et j'ai eu 3 enfants, les 2 années allouées pour la naissance de chaque enfant, me permettent elles de partir plus tôt à la retraite, où, dois je quand même travailler jusqu'à 61 ans

Par rosanita, le 21/07/2010 à 12:55

Madame,

Avez-vous demandé le relevé de carrière?

Par ailleurs à quel âge avez-vous commencé à travailler?

Par ailleurs, le fait d'avoir éléver 3 enfants vous donne des trimestres en plus,

Cordialement.

Par miyako, le 21/07/2010 à 13:25

Bonjour,

Les 3 enfants ne vous donne pas automatiquement le droit de prendre la retraite avant 60 ans ;surtout actuellement ,la CNAVTS ne tolère aucune dérogation.

Pour partir avant 60 ans ,il faut avoir commencé à travailler **avant 16 ans**,peu importe les bonus pour enfants.Ceci est valable pour les hommes ,comme pour les femmes .

Amicalement vôtre

suji Kenzo conseiller RH

Par rosanita, le 21/07/2010 à 13:38

Tout à fait,

Ce qui compte pour un départ anticipé avant 60 ans,

C'est le fait d'avoir commencé à travailler très jeune par exemple à 14 ans ou 15 ans,